Communiqué de presse
09/06/2020 - pour diffusion immédiate

Familles de France et Selectra lancent le premier achat groupé d'assurance santé

Après avoir organisé des achats groupé pour l'énergie et l'Internet, Familles de France et Selectra s'associent de nouveau pour lancer le premier achat groupé national d'assurance santé. L'objectif : réduire les dépenses de santé des participants grâce à la force du nombre, au travers d'une opération inédite au niveau national.

Réduire la prime d'assurance et le reste à charge des participants

En 2018, en France, la dépense moyenne en frais de santé était de 3037€[1] par habitant. Un montant qui explique que, la même année, 3 Français sur 10 ne se soignaient pas pour des raisons financières[2]. **En 2019, ce sont 56% des Français qui ont remis à plus tard ou renoncé à une dépense santé** et 12% qui ont renoncé, au moins temporairement, à leur mutuelle[3]. Face à ce constat, **Familles de France et Selectra veulent se mobiliser en organisant le tout premier achat groupé national d'assurance santé.**

Le coût de la santé pour les ménages est réparti en 3 postes principaux : les frais de santé, le montant de la prime d'assurance et le montant du reste à charge[4]. L'achat groupé a pour objectif de négocier des **remises sur les primes d'assurance pour les participants (mois offerts ou pourcentages de réduction)** tout en leur garantissant la meilleure couverture selon leur profil. Pour cette opération inédite en France, Familles de France et Selectra espèrent réunir des milliers de participants, pour négocier les meilleures conditions possibles.

Aider à décrypter et choisir l'offre la plus adaptée

Face à la complexité des formules d'assurances santé, l'assuré peut trouver difficile de savoir à quels remboursements il aura droit et le changement de mutuelle peut alors être anxiogène. En rejoignant l'opération, les participants pourront être accompagnés pour **mieux comprendre leur contrat, les garanties qui le composent ainsi que les remboursements auxquels ils ont droit.**

Enfin, les besoins en termes de remboursement ne sont pas les mêmes pour tous puisqu'ils sont fonction du profil de santé. Familles de France et Selectra sélectionneront une offre qui permettra à chacun de **bénéficier des meilleures garanties de remboursement, adaptées à son profil, sans payer pour des garanties inutiles.**

Une opération entièrement en ligne, gratuite et sans engagement

La participation à l'achat groupé est gratuite, sans engagement et se fait en ligne : https://selectra.info/assurance/achat-groupe-sante/inscription-medias. Retraités, indépendants, sans emploi, étudiants, petites ou moyennes entreprises : à travers cette opération innovante, Familles de France et Selectra cherchent à proposer des solutions santé adaptées au maximum de profils. **Plus les participants seront nombreux, plus les conditions négociées pourront être intéressantes.**

---

[1] https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cns2019.pdf
[2] https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2018/10/09/20002-20181009ARTFIG00111-trois-francais-sur-dix-ne-se-soignent-pas-pour-des-raisons-financieres.php
[3] https://www.sofinscope.sofinco.fr/wp-content/uploads/2019/06/Sofinscope-Sante-2019_planche-BAG.jpg
[4] Somme qu'il reste à payer à l'assuré, une fois déduits les remboursements effectués par les organismes de sécurité sociale de base et les organismes complémentaires.

Une fois les préinscriptions réunies, une appel d'offres sera envoyé aux assureurs. Selectra et Familles de France négocieront alors l'offre la plus intéressante possible. Une fois l'offre lauréate sélectionnée, elle sera envoyée aux préinscrits, qui seront **totalement libres de souscrire ou non.**

Contact
Claire-Estelle Gourinat - Directrice de la communication - 06 68 47 10 81 - claire-estelle.gourinat@selectra.info

Selectra *accompagne les consommateurs dans la gestion de leurs factures (énergie, télécom, assurances, frais bancaires, domotique…). Initialement incubée à Sciences-Po Paris, Selectra compte aujourd'hui plus de 1000 collaborateurs et propose ses services dans douze pays. Selectra a été fondée en 2007 par Xavier Pinon et Aurian de Maupeou qui continuent de la diriger aujourd'hui. selectra.info*

La Fédération Nationale Familles de France *est une association reconnue d'Utilité Publique et agréée Organisation Nationale de consommateurs regroupant 239 associations loi 1901. Elle a pour objectif de défendre les intérêts matériels et éthiques des familles. En savoir plus : familles-de-france.org*